



Intersyndicale public/privée des personnels de l'Office National des Forêts

ASSEMBLEES GENERALES DU VENDREDI 31 JANVIER

Le nouveau Directeur Général de l'ONF a rencontré les organisations syndicales le mercredi 22 janvier dans un cadre informel pour annoncer :

- Que l'EPIC ONF garderait son caractère dérogatoire.....en ne recrutant plus de fonctionnaire !

Mais vendredi 24 janvier soit le sur lendemain, un article du Figaro (extrait et lien en page suivante) mentionnait que **pour le Ministère la décision de transformation du statut de l'ONF était prise : d'EPIC à caractère dérogatoire à EPIC de droit commun et fonctionnaires placés en détachement à l'ONF !!! Qui croire ? Et qu'en penser ?**

- Que la prochaine loi d'habilitation pour la modernisation de la Fonction Publique comprendrait un article concernant l'ONF. Une fois cette loi-cadre votée (d'ici à peu près 1 an), toute modification législative et réglementaire serait faite par ordonnance, dont la modification du Code forestier permettant à l'ONF de confier toutes les missions régaliennes y compris de police à des salarié-es de droit privé : **PLUS BESOIN DE FONCTIONNAIRE A L'ONF !!!**

Le gouvernement continue par ailleurs à contraindre l'ONF à la baisse de ses effectifs tous statuts confondus et maintient sa position sur la filialisation a minima des études & travaux.

Mais on le voit bien avec le mouvement des retraites, une forte mobilisation est possible. Tout cela est le résultat d'une seule et même politique : la destruction des biens communs dont les services publics pour favoriser la main- mise de la Finance sur tous les secteurs d'activité.

A l'ONF aussi on peut réagir, contre les projets néfastes, avec tous les autres services publics, les autres secteurs d'activité, contre la précarisation de notre société. A l'ONF plus particulièrement pour contrer les effets du changement climatique tant que faire se peut !

L'intersyndicale invite TOUS les personnels de l'ONF aux assemblées générales LE VENDREDI 31 JANVIER pour en discuter et réfléchir aux actions possibles.

Pour lieux et heures des Assemblées Générales voir appel de vos responsables syndicaux locaux.

Extrait de l'article du Figaro du vendredi 27 janvier 2020 :

« Réfutant toute volonté de privatiser l'Office, on ajoute au ministère qu'a été retenue la proposition formulée dans le rapport intergouvernemental de juin dernier, visant à transformer le statut d'Etablissement public à caractère industriel et commercial (Epic) de droit dérogatoire, de l'ONF en Epic de droit commun. Dans cette nouvelle structure, les fonctionnaires seraient «en position de détachement», alors qu'un fonctionnaire pouvait à ce jour faire «toute sa carrière» au sein de l'ONF. »

<https://www.lefigaro.fr/flash-eco/onf-le-syndicat-majoritaire-accuse-l-etat-de-vouloir-ecarter-les-fonctionnaires-20200124>